

COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

**Préavis 05/17 municipal relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année
2018**

Présents : Mmes Anne Treboux, Elmer Herlinda, Anne Genevay-Bolay et Sylvie Elben. M. Michel Ruffieux.

Excusés : Mme Nathalie Guignard-Pidoux et M. Nicolas Sudan

La commission des finances s'est réunie le 19 septembre 2017 avec M. le municipal Laurent Vukasovic.

Nous remercions M. Vukasovic pour ses explications claires et nous soulignons son effort de transparence.

Etant donné la forte mais indispensable augmentation de 3 points d'impôts votée en 2016 pour 2017, il semble adéquat à la commission des finances d'observer les effets de cette mesure sur l'exercice 2017 avant tout nouveau changement.

CONCLUSION :

La commission des finances recommande aux conseillers :

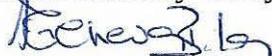
-D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018, comme présenté dans le préavis municipal no. 05/17 soit maintenu à 74 points d'impôts communaux et le tableau annexé au préavis pour les autres impôts ;

-D'autoriser la Municipalité à le soumettre à la ratification du Conseil d'Etat en vue de son application, pour un an, dès le 1^{er} janvier 2018.



Sylvie Elben

Anne Genevay-Bolay (rapporteuse)



Michel Ruffieux



Anne Treboux



Herlinda Elmer

